

UN VILLAGE D'ENTREPRISES DEVELOPPÉ PAR ALSEI S'IMPLANTE SUR L'ÉCOPOLE (78)

..... Communiqué de presse
..... Mantes la Jolie - 24 juillet 2017

www.epamsa.fr

L'EPAMSA et ALSEI ont signé une promesse de vente pour un village d'entreprises

ALSEI, spécialisé dans le développement d'immobilier d'entreprises, dépose cette semaine le permis de construire d'un village d'entreprises, Innovespace 21, après avoir signé une promesse de vente avec l'EPAMSA le 12 juillet dernier.

Situé sur l'Ecopôle, le quartier d'activités dédié aux éco-activités de Carrières-sous-Poissy/Triel-sur-Seine (78), le village d'entreprises de 7000 m² s'implantera sur un foncier de 10 000 m².

Ce programme de qualité dessiné par l'Atelier 4 + propose des locaux adaptables et modulables, destiné aux PME-PMI, aux artisans,... désireux d'entreprendre dans un environnement qualitatif.

La commercialisation est actuellement en cours : plusieurs lots sont disponibles à la vente ou à la location.



Écopôle : accueillir les éco-activités du Grand Paris

Idéalement situé au **carrefour de l'axe Paris – Normandie et du Canal Seine Nord Europe**, à 25 min de Paris par l'A13 et l'A14, à proximité de la **gare RER A et bientôt du RER Eole de Poissy**, l'Écopôle Seine Aval dispose d'un vaste foncier à vocation économique offrant aux entreprises les moyens de leur développement. Ce quartier d'activités durable d'un nouveau genre, dessiné par l'Agence Quintet, bénéficierait également d'un **éco-port à vocation**

économique de 25 ha, réalisé par HAROPA - Ports de Paris, garantissant aux entreprises qui choisiront de s'y implanter un accès optimal au fret multimodal.

L'installation de la **Fabrique 21** en 2012, programme immobilier dédié aux éco-construc-teurs (dessiné par Pré-concept, réalisé par SEMIIC), constitue une vitrine nationale exemplaire de l'Écopôle.

L'EPAMSA

Créé par décret en conseil d'Etat en 1996, l'EPAMSA est un établissement public d'aménagement chargé d'opérations de développement sur le nouveau territoire Grand Paris Seine & Oise (78). Il intervient en tant que :

- direction de projet de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval,
- aménageur urbain pour la construction de 13 000 logements et l'implantation d'entreprises sur 850 000 m²,
- mandataire pour le compte des communes,
- investisseur dans la restructuration, la remise sur le marché d'ensembles immobiliers et le développement d'activités économiques.

CONTACT PRESSE EPAMSA

Amandine Martin, Responsable de la communication

Tel. : 01 39 29 21 25 ▪ 06 76 97 48 98 ▪ a.martin@epamsa.fr

Rachel Brunella – Agence Manifeste

Tel. : 06 21 03 08 30 ▪ rachel.brunella@manifeste.fr



www.epamsa.fr